



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

L'ALIMENTATION COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ? RÉFLEXIONS TIRÉES DE L'ANALYSE PROCESSUELLE DE DEUX DÉMARCHES TERRITORIALES

Salma Loudiyi et Marie Houdart

Société française d'économie rurale | « Économie rurale »

2019/1 n° 367 | pages 29 à 44

ISSN 0013-0559

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-economie-rurale-2019-1-page-29.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Société française d'économie rurale.

© Société française d'économie rurale. Tous droits réservés pour tous pays.



L'alimentation comme levier de développement territorial ? Réflexions tirées de l'analyse processuelle de deux démarches territoriales

Food as a lever for territorial development? Lessons taken from the processual analysis of two territorial approaches

Salma Loudiyi et Marie Houdart



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/6463>

DOI : 10.4000/economierurale.6463

ISSN : 2105-2581

Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

Édition imprimée

Date de publication : 30 mars 2019

Pagination : 29-44

ISSN : 0013-0559

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Salma Loudiyi et Marie Houdart, « L'alimentation comme levier de développement territorial ? Réflexions tirées de l'analyse processuelle de deux démarches territoriales », *Économie rurale* [En ligne], 367 | 2019, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 05 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/6463> ; DOI : 10.4000/economierurale.6463

L'alimentation comme levier de développement territorial ?

Réflexions tirées de l'analyse processuelle de deux démarches territoriales

Salma LOUDIYI • UMR Territoires, Vetagro Sup, Campus agronomique de Clermont, Lempdes
salma.loudiyi@vetagro-sup.fr

Marie HOUDART • UMR Territoires, Irstea, Aubière
marie.houdart@irstea.fr

L'article porte sur les mécanismes à l'œuvre dans la territorialisation de l'alimentation dans des contextes ruraux français. L'approche empirique repose sur deux cas de démarche de développement territorial en Auvergne-Rhône-Alpes. Le cadre d'analyse croise approches temporelle et territoriale, la démarche repose sur la réalisation d'entretiens semi-directifs. Les résultats de l'analyse croisée permettent de documenter les processus de développement territorial à partir de la question alimentaire en soulignant : les ressources territoriales activées et/ou créées dans le cadre de ces processus, la place des différents acteurs et le rôle de certains acteurs clés, le caractère intégrateur de la question alimentaire dans les processus de développement territorial.

MOTS-CLÉS : alimentation, trajectoire, ressource territoriale, intégration, développement territorial

Food as a lever for territorial development? Lessons taken from the processual analysis of two territorial approaches

This article focuses on the mechanisms of food territorialization in rural areas in France. Its empirical approach draws upon a cross-cutting analysis of two territorial development projects in Auvergne-Rhône-Alpes. The analytical framework is based on temporal and territorial approaches and relies on semi-structured interviews. The results stress territorial development processes based on the food question by highlighting the territorial resources activated and/or created within these processes, the place of the different actors and the role of specific actors, and the integrative dimension of food in the processes of territorial development. (JEL: R58, Q180)

KEYWORDS: food, pathway, territorial resource, integration, territorial development

Depuis les années 2010, la littérature scientifique a été abondante pour documenter les processus de territorialisation de l'alimentation. Cette littérature d'abord anglo-saxonne s'est particulièrement intéressée aux démarches initiées dans les villes (voir par exemple Mansfield et Mendes, 2013). Certains travaux ont consisté à instruire les conditions d'émergence de politiques alimentaires urbaines dans certaines métropoles, d'autres en ont analysé les implications en termes de « nouvelle géographie alimentaire » (Wiskerke, 2009 ;

Lamine *et al.*, 2012) ou « nouvelle géographie de la sécurité alimentaire » (Sonnino, 2014). Ces travaux analysent, d'une part, la diversité des enjeux pris en charge dans ces nouvelles politiques publiques urbaines et décrivent, d'autre part, la reconfiguration du système d'acteurs concernés. Les pratiques nouvelles d'approvisionnement alimentaire¹ de certains acteurs de la société

1. Qui se traduit par exemple par ce que certains auteurs identifient comme de la consommation engagée (Dubuisson-Quellier, 2009).

civile et du marché induisent des modes de gouvernance renouvelés, c'est-à-dire des accords inédits autour d'initiatives favorisant la relocalisation alimentaire. Cette nouvelle géographie alimentaire montre aussi l'émergence d'initiatives qui visent à intégrer l'alimentation dans les politiques publiques locales (Renting et Wiskerke, 2010 ; Lamine *et al.*, 2012) : achat public, stratégies alimentaires urbaines, approvisionnement des cantines, etc. L'ensemble des auteurs s'accorde par ailleurs sur l'idée d'un renouvellement des politiques publiques en matière alimentaire qui se donne pour horizon explicite la transition vers la durabilité des systèmes alimentaires territoriaux (Lamine, 2012 ; Sage, 2014 ; Hinrichs, 2014) et plus largement la construction de politiques publiques plus intégrées (Candel, 2014), donc plus efficaces pour répondre aux enjeux de la sécurité alimentaire des pays du Nord (Sonnino et Faus, 2014 ; Sonnino, 2014).

Si ces travaux mettent la focale sur les espaces urbains, quelques-uns reconnaissent l'importance de l'articulation urbain-rural dans ces dynamiques (Sonnino, 2014) et le rôle des territoires locaux (Moragues-Faus, 2016 ; Sonnino *et al.*, 2016). Pour autant, peu de travaux décrivent la réalité des dynamiques de reterritorialisation de l'alimentation dans les espaces ruraux, où les démarches et projets alimentaires deviennent de plus en plus visibles (Billion, 2017). L'objectif de l'article est donc d'éclairer les mécanismes à l'œuvre dans la territorialisation de l'alimentation dans des contextes ruraux français. En se basant sur l'analyse croisée de deux démarches de développement territorial (Pays de Massiac et Pays de Courpière), au cœur desquelles on identifie l'émergence de l'alimentation comme question publique : il s'agit de montrer dans quelle mesure la question alimentaire peut constituer un levier de développement territorial.

Pour cela, nous revenons dans la première partie de l'article sur le cadre conceptuel du développement territorial, afin de souligner l'absence de travaux abordant frontalement le rôle de l'alimentation dans le développement territorial. La deuxième partie est consacrée aux aspects méthodologiques : nous présentons tout d'abord le cadre d'analyse mobilisé, puis les deux cas retenus pour l'analyse et, en dernier lieu, les modalités d'acquisition des données. Dans une troisième partie, nous présentons les trajectoires des deux démarches de développement territorial. L'analyse croisée de ces deux démarches, présentée dans une quatrième partie, nous permet d'examiner les modalités de mise en projet de l'alimentation dans un territoire rural et comment elle peut être conçue comme un levier de développement.

Alimentation et développement territorial Acteurs et construction de ressources territoriales

Le développement territorial est une notion récente qui s'est substituée aux termes de développement local (Torre, 2015), soulignant l'émergence du territoire comme une composante fondamentale dans les processus de développement. On s'accorde généralement à dire aujourd'hui que le développement territorial se réfère à la capacité d'un ensemble d'acteurs à engager des démarches qui visent à améliorer la situation de leurs lieux de vie en termes économique et de bien-être, mais aussi à rendre leurs territoires plus attractifs et compétitifs (Baudelle *et al.*, 2011). Angeon *et al.* (2007) identifient trois piliers sur lesquels se fondent ces processus de développement territorial : l'ancrage des activités et des actions dans les territoires, c'est-à-dire l'existence d'une relation forte entre dynamiques de développement et caractéristiques des territoires dans lesquels ces

activités et ces actions prennent place ; les relations, les liens de coordinations entre acteurs ; la construction de ces territoires par l'action collective, soit l'existence de partenariats locaux, d'expériences d'apprentissage et de coopération.

Dans cette perspective qui valorise les dynamiques sociales et leur ancrage territorial, certains travaux ont abordé les mécanismes à l'œuvre dans les processus de développement territorial, notamment dans les espaces ruraux, en proposant un cadre d'analyse sur les « ressources territoriales » (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Ils font l'hypothèse que le développement territorial est le fruit de la conjonction de deux processus : l'un de territorialisation des ressources locales, l'autre de construction d'un système de gouvernance territoriale (Angeon *et al.*, 2007 ; Gumuchian et Pecqueur, 2007 ; Campagne et Pecqueur, 2014). Le premier processus relève d'un « travail » d'identification, de spécification et de mise en valeur de ressources locales ; le second d'une capacité à mettre en place des structures et des processus d'organisation et de coordination des acteurs partie prenante de cette valorisation de ressources. En effet, ces démarches s'appuient sur des processus de coordination pour la mise en valeur d'une ou plusieurs ressources locales, matérielles ou immatérielles. Ces processus de valorisation impliquent ainsi une co-construction idéelle et organisationnelle. Ces processus collectifs aboutissent généralement à des actions territorialisées.

Ainsi, le développement territorial se présente davantage comme une construction de capacités de développement stimulée et maîtrisée par les acteurs territoriaux (Deffontaines *et al.*, 2001). Il n'est pas seulement une bonne « exploitation » de ressources locales, il est aussi une façon de maîtriser collectivement des processus complexes qui appellent des outils et des dispositifs de gouvernance territoriale

(Lardon *et al.*, 2008). Les dispositifs de gouvernance territoriale (comme les projets de territoires) stimuleraient alors des processus d'apprentissage et de construction de capacité d'action collective (Lardon *et al.*, 2008 ; Loudiyi, 2008), conceptualisée sous le terme d'*empowerment* par les chercheurs nord-américains² (Klein, 2006).

L'approche des mécanismes à l'œuvre dans le développement territorial par les ressources territoriales a largement été diffusée en France et plusieurs travaux empiriques démontrent sa robustesse. Les thématiques abordées sont nombreuses : certains auteurs se sont par exemple intéressés à l'agriculture (Loudiyi *et al.*, 2011 ; Janin *et al.*, 2015), au patrimoine ou à la culture (Peyrache-Gadeau et Perron, 2010 ; Senil et Landel, 2016), d'autres au foncier agricole (Jouve et Vianney, 2012) pour éclairer les mécanismes de construction et de spécification des ressources locales, les modalités d'organisation des acteurs, y compris les difficultés inhérentes à ces mêmes processus.

Cependant, peu de travaux ont abordé la question de l'alimentation de manière frontale dans le processus de développement territorial, même si elle pouvait être sous-jacente au développement agricole par exemple. Or cela devient une question centrale pour les territoires, qu'ils soient urbains, périurbains (Lardon et Loudiyi, 2014) ou ruraux³. Les travaux sur les processus de territorialisation de l'alimentation sont en effet encore peu nombreux

2. J.-L. Klein, chercheur québécois, évoque par exemple l'*empowerment* communautaire dans les processus de développement territorial, processus au sein desquels « peuvent s'affirmer de nouvelles solidarités locales, des formes actives d'identité qui donnent au peuple, organisé localement, un plus grand pouvoir de participation dans la prise de décisions » (2006).

3. Voir à ce sujet les contributions de la revue *Pour* sur « Alimentation et territoires » (n° 215-216), en 2012.

pour documenter la diversité des processus à l'œuvre. Les liens entre alimentation et territoire ont été en revanche analysés, en creux, depuis plusieurs années : à partir de certaines dimensions des systèmes alimentaires dans les territoires, leur rôle dans le développement ou la construction des territoires, ou encore dans la coordination entre acteurs. Des travaux explorent les processus de différenciation par la qualité des produits agricoles à partir des systèmes alimentaires localisés et leur contribution à la construction des territoires (Muchnik et Sautier, 1998), ou encore l'ancrage territorial des industries agroalimentaires (Margetic, 2001). D'autres analysent le rapport au local des nouvelles formes de la consommation citoyenne (Poulot, 2014). Plus récemment, quelques travaux abordent la mise en politique de la question alimentaire dans les territoires urbains en France et ses effets sur la reconfiguration des systèmes d'acteurs et des espaces d'action (Bognon et Marty, 2015 ; Brand, 2015 ; Billion, 2017). Peu de travaux abordent donc le lien entre alimentation et territoire au prisme des dynamiques de développement dans les espaces ruraux en privilégiant l'analyse de la trajectoire des territoires (Lamine, 2012). Pourtant, les initiatives se multiplient en France, notamment depuis la mise en place de dispositifs d'action publique à l'exemple des projets alimentaires territoriaux⁴.

Interroger le lien entre alimentation et territoire à partir des processus de développement territorial nous amène à questionner la manière dont l'alimentation peut être un levier de développement territorial. En d'autres termes, cela revient à interroger la façon dont l'alimentation peut être un moyen pour activer des dynamiques de changement inédites, à la fois dans les modalités de traitement des enjeux des

territoires ruraux en déprise, d'association de la diversité des acteurs concernés et la construction de territoires attractifs.

Matériel et méthode

1. Appréhender la territorialisation de l'alimentation à partir de l'analyse de trajectoires

Le développement territorial relève de processus dont l'analyse doit passer par l'identification et le décryptage des mécanismes inscrits dans le temps. Les approches temporelles sont nécessaires, car elles permettent de saisir le poids de la « dépendance au sentier » ou encore l'identification des ressources territoriales activées au fil du temps.

Dans une perspective dynamique, le cadre d'analyse processuelle vise à avoir une vision globale, holistique, des faits sociaux en ayant une approche constructiviste du temps (Mercier et Oiry, 2010). Les relations et modes d'organisation entre acteurs sont en effet le résultat de trajectoires plus ou moins linéaires (Mendez, 2010). Le cadre d'analyse processuelle vise alors à comprendre la combinaison des dynamiques qui fondent les processus (Pettigrew, 1997). Cette approche invite le chercheur à prendre en compte les interactions entre les différents épisodes et à éviter de considérer le processus comme linéaire et prédéterminé. C'est ainsi l'action collective à l'œuvre dans le processus de développement territorial qui peut être éclairée.

Afin d'identifier au cours de quelle séquence, et comment, des acteurs interviennent dans le processus de développement territorial, nous croisons l'approche processuelle avec une approche territoriale. Le territoire est conçu ici dans sa triple dimension matérielle, idéale et organisationnelle (Laganier *et al.*, 2002 ; Di Méo et Buléon, 2005). C'est un espace doté de propriétés naturelles résultant de l'aménagement de l'espace par les sociétés (dimension matérielle). Il est également

4. Voir à cet effet la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, de 2014.

caractérisé par son histoire et son patrimoine ainsi que par les représentations et les perceptions des groupes sociaux (dimension idéelle). Enfin, le territoire est défini comme une entité dotée d'une organisation de ses acteurs sociaux, politiques et institutionnels (dimension organisationnelle).

Par l'analyse processuelle croisée avec une approche du territoire dans sa triple dimension, nous mettons en lumière les composantes du système alimentaire que la dynamique de projet active.

2. Deux cas d'étude : Massiac et Courpière

L'analyse repose sur deux cas empiriques : la communauté de communes (CC) du Pays de Massiac et celle du Pays de Courpière. Ces deux études de cas ont été identifiées à la suite d'un inventaire des initiatives pouvant relever d'un renforcement du lien entre agriculture, alimentation et territoire en Auvergne (Thoni, 2016). Sur les 200 initiatives identifiées en 2016, les deux cas retenus présentaient un certain nombre de points intéressants pour notre analyse : une profondeur historique similaire ; une diversité d'acteurs investis dans la démarche ; deux territoires qui vivent une situation de déprise rurale où les enjeux d'attractivité et d'animation du tissu local se posent avec acuité ; ce sont enfin deux démarches de développement territorial où la valorisation des ressources locales amène à identifier des processus de spécification de ressources, de création d'identité territoriale et d'organisation des acteurs autour de ces objectifs, et où l'alimentation durable est devenue récemment un objet revendiqué par l'action publique locale.

Le premier cas d'étude correspond à la CC du Pays de Massiac, qui a vu au milieu des années 1990 l'émergence de la Fête des Palhàs, fête patronale qui se matérialise par des festivités d'une semaine à 10 jours comprenant des rencontres occitanes et

une foire aux pommes ; elle implique des acteurs de la société civile, du marché et des institutions publiques. Cette création s'inscrit dans un contexte de besoin d'animation et d'attractivité d'un territoire rural enclavé, où le patrimoine agricole et paysager est considéré comme une ressource qu'il convient de réactiver. La commune fait partie aujourd'hui du type « campagne vieillie à forte économie présentielle », où l'un des principaux enjeux demeure l'extension des activités en lien avec l'agriculture et la diversification des activités (Hilal *et al.*, 2011).

Le second cas d'étude correspond à celui de la CC du Pays de Courpière dont le projet de développement est articulé à une diversité d'initiatives de valorisation du patrimoine naturel depuis le début des années 1990. La commune de Courpière est aujourd'hui inscrite dans le type « campagne agricole et industrielle » où sont identifiés plusieurs enjeux tels que la protection des espaces agricoles, la spécialisation fonctionnelle vers l'agriculture productive, ou encore l'articulation ville-campagne (Hilal *et al.*, 2011). Plus globalement, ce territoire doit faire face au déclin industriel amorcé dès les années 1970-1980 avec des enjeux relatifs à l'attractivité et l'amélioration du cadre de vie des habitants. L'économie agricole et la protection de l'environnement font partie des solutions engagées dans ce territoire depuis les années 1990.

3. Acquisition et traitement des données

Outre les données documentaires sur les deux études de cas (documents de projets, lettres d'information, communication *via* les sites internet), l'analyse s'appuie sur des données d'enquêtes auprès des différents acteurs investis dans chaque démarche. Pour l'analyse de la trajectoire des deux démarches, des entretiens semi-directifs ont été réalisés entre avril et septembre 2016 (*tableau 1*). Onze « entretiens de cadrage » (Bidart *et al.*,

Tableau 1. Les entretiens réalisés pour l'analyse des deux initiatives étudiées

11 entretiens de cadrage dont :	8 entretiens CC du Pays de Massiac dont :	7 entretiens CC du Pays de Courpière dont :
5 acteurs de l'environnement institutionnel des filières, 4 acteurs institutionnels compétents sur les questions de développement territorial, 2 membres d'associations en lien avec l'alimentation.	1 acteur du Bureau d'étude, 1 maire, 1 élu de la CC, 1 producteur, 1 secrétaire de l'association Autour des Palhàs, 2 adhérents de l'association Autour des Palhàs, 1 gérant du verger Conservatoire.	1 élu de la CC, 1 agent de la CC, 1 maire, 1 agent de la Mairie de Courpière, 3 agents de la Catiche.

Source : les auteurs.

2010) auprès de différents acteurs du territoire et de l'alimentation ont permis de collecter des informations pour avoir une vision globale et distancée de la démarche, ainsi qu'une mise en regard avec les autres démarches recensées en Auvergne. Par la suite, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des acteurs partie prenante de chaque démarche en vue de saisir la dynamique du projet et la place que l'alimentaire y tient : 8 pour la CC du Pays de Massiac et 7 pour la CC du Pays de Courpière.

L'analyse qualitative des informations collectées a permis de dresser la trajectoire des deux démarches. Cette analyse a été menée en deux phases. La première permet d'établir une représentation objective de la chronologie de la construction et du développement de l'initiative. La seconde consiste à interpréter et expliquer cette dynamique en formalisant différentes séquences temporelles, que l'on distingue au regard des principaux événements, du rôle et du poids des différents acteurs et des ressources territoriales mobilisées par ces derniers.

Présentation des trajectoires des deux démarches analysées

Dans cette partie, nous présentons successivement le cas de la CC du Pays de Massiac et celui de la CC du Pays de Courpière. Chaque fois, nous synthétisons

les différentes séquences qui structurent les processus de développement territorial.

4. La démarche de la communauté de communes du Pays de Massiac

Milieu des années 1990. Valorisation du patrimoine agricole et paysager

Au milieu des années 1990, des élus de la CC de Massiac dont l'élu maire de Massiac mettent en œuvre un projet de développement local visant à animer le tissu local à travers des actions culturelles.

Une commande informelle est passée à un habitant de la commune, président d'un bureau d'étude et reconnu pour ses compétences en matière d'organisation d'événements culturels. Celui-ci propose un événement autour d'une ressource locale, les Palhàs, que sont les cultures en terrasses soutenues par des murs en pierres sèches. Ces terrasses cultivées sur les cotéaux de la vallée de l'Alagnon, en vigne et arbres fruitiers, se sont enfrichées tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle. L'organisation d'une manifestation autour de cette ressource agricole et paysagère réunit plusieurs habitants et acteurs motivés (office de tourisme et comité des fêtes). La mobilisation importante autour de cette manifestation témoigne de la dynamique sociale créée. La première édition se tient à l'automne 1996 et accueille entre 3 000 et 5 000 visiteurs pendant deux jours de novembre (pour une population municipale de moins de 2 000 habitants et une

population cantonale de moins de 4 000 habitants au recensement de 1999).

Le succès de la première édition de la Fête des Palhàs amène la CC à mettre en œuvre un projet de développement local nommé « opération Palhàs », reconnaissant et plaçant cette ressource au centre d'une démarche de valorisation. Ce projet associe le bureau d'étude local et consiste en un travail de « recherche-action » sur la documentation de la tradition fruitière, qui mobilise les connaissances de la population locale. Plusieurs inventaires concernant les terrasses sont produits : inventaire des savoir-faire liés aux cultures en terrasses, inventaires fruitiers et de ressources agro-alimentaires. Ces actions, financées par la CC, sont menées par le bureau d'étude *via* la présence d'une antenne locale qui accueille un ingénieur agronome en charge de la poursuite des inventaires, du montage financier et de communication, et de l'organisation des restitutions auprès des habitants. À l'identification d'une ressource à valoriser, les Palhàs, succèdent un « travail » de spécification de cette ressource et sa territorialisation.

Dans le cadre de l'« opération Palhàs », l'office du tourisme développe un projet touristique autour des terrasses nouvellement réhabilitées (création d'un circuit agro-touristique). La dynamique autour des Palhàs s'enrichit alors avec la création d'un verger conservatoire et l'installation de quatre viticulteurs sur des terres mises à disposition par la CC. En parallèle, chaque année pendant presque 5 ans, la Fête des Palhàs dure 2 jours, un week-end de novembre, et son organisation repose sur l'office de tourisme.

2000-2011 : l'élargissement du projet à la question culturelle

En 2000, le comité d'organisation de la Fête des Palhàs, réunissant les habitants du territoire, modifie les contours d'une manifestation tournée vers la valorisation

du patrimoine agricole vers des ambitions plus largement culturelles. C'est le bureau d'étude local qui est à nouveau mobilisé dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement lancé par la CC pour proposer de nouvelles orientations au projet. La proposition de mettre en valeur le caractère occitan du territoire, de faire le lien entre la culture méditerranéenne et celle du territoire *via* les paysages de terrasses est retenue par l'ensemble des acteurs partie prenante (comité d'organisation de la Fête des Palhàs, CC, office de tourisme). Une nouvelle dimension culturelle est adossée à cette fête de deux jours : trois journées sont alors consacrées aux « rencontres occitanes », caractérisées par la succession de spectacles (contes, théâtre, danse). Désormais, la Fête distingue les rencontres occitanes et la foire aux pommes.

Dans cette nouvelle configuration, plus chronophage en termes d'organisation, il devient nécessaire de séparer les missions de l'office de tourisme de celles liées à la semaine de festivités de la Fête des Palhàs. Ainsi naît l'association « autour des Palhàs », en charge désormais de l'organisation de la semaine. Le président est un producteur déjà impliqué dans le comité d'organisation et sensible à la question culturelle.

Pendant 11 ans, tandis que les travaux de réhabilitation des terrasses par des bénévoles et l'installation des agriculteurs se poursuivent, ce sont chaque année 150 bénévoles qui travaillent à l'organisation de la fête en collaboration avec l'association et environ 15 000 visiteurs sur les 5 jours de manifestations. Au-delà, l'association finance des spectacles, réalise des interventions culturelles dans les écoles et dans les communes alentour (dans et hors CC). Pour cela, elle tisse des relations avec des institutions et des associations locales. Ainsi, au fil des ans, l'association monte en compétences en matière de développement culturel, s'ancre dans le territoire

via ses actions et le renforcement de ses réseaux.

2012-2016 : convergence du projet vers l'alimentation durable

Le départ du président de l'association « autour des Palhàs » en 2012 révèle les divergences de perception des objectifs de l'association, entre fondateurs du projet et nouveaux arrivants. Un besoin de recentrage et de partage entre acteurs de l'association se fait sentir. Elle fait donc de nouveau appel au bureau d'étude local, dans le cadre d'un nouveau DLA qui vise à redéfinir une ligne de conduite. Celui-ci propose une révision de la Fête des Palhàs : aspects organisationnels, stratégie de communication, redéfinition des cibles, recherche des intervenants, mobilisation de nouveaux bénévoles, recherche de financements pour la création d'un poste d'agent de développement. Ce dispositif se traduit par deux changements majeurs. Le premier consiste en une précision de la thématique phare de la seconde partie de la manifestation automnale. Les objectifs de l'association et le sens de la manifestation sont redéfinis : foire aux pommes et fête occitane sont désormais dissociées dans la communication de façon à trouver une articulation plus claire. Lors de la manifestation, cela se traduit par la définition d'un « espace producteurs » identifiable. Le second changement correspond à une reconfiguration de l'organisation et du partage des tâches au sein de l'association.

En parallèle, la CC, s'appuyant sur cette dynamique citoyenne, donne un nouvel élan à son projet de développement, notamment par la mise en place d'un programme agricole qui repose sur deux axes : (i) valoriser les produits et le territoire et diminuer le déclin des actifs agricoles, (ii) favoriser une dynamique de réseau entre agriculteurs. Elle bénéficie pour cela des avancées en termes de renforcement des réseaux agricoles et culturels acquis tout au long du projet « opération Palhàs ».

Elle mobilise alors différents dispositifs, d'accompagnement et de financement européen, notamment pour créer un emploi stable en mutualisant les ressources.

Aujourd'hui, la stratégie globale de la CC est fortement articulée autour de l'alimentation durable. D'une part, un projet agricole vise à valoriser les produits du Pays de Massiac afin de créer une vitrine économique et identitaire agricole du pays : ces actions se déploient par la structuration des réseaux de producteurs, par la promotion des circuits courts et par l'investissement dans des outils de transformation (abattoir). D'autre part, la CC engage une trajectoire de changement des pratiques alimentaires qui passe, notamment, par l'intégration de l'alimentation durable dans un projet éducatif local (PEL)⁵ (ex. : intégration des produits locaux dans la restauration collective, réduction du gaspillage alimentaire et création de potagers bio dans les écoles).

5. La démarche de la CC du Pays de Courpière

Années 1990. Un patrimoine naturel « construit » comme ressource de développement

L'aménagement d'un lac de barrage (Lac d'Aubusson) au début des années 1990 sur ce territoire est un facteur clé pour comprendre son projet de développement, alors orienté vers la préservation du patrimoine naturel. Les acteurs ont fait des choix politiques forts avec la création d'un espace de loisirs et de nature sans y localiser des hébergements pour préserver le caractère naturel et environnemental du site. Ce choix ancre donc les acteurs dans un projet

5. Un projet éducatif local constitue un cadre de référence pour les collectivités afin de conduire une politique éducative dans un territoire associant différents acteurs intervenant dans les temps scolaires et périscolaires des enfants. Le PEL du Pays de Massiac est intitulé « Faire entrer les produits locaux dans l'assiette des jeunes ».

de développement local orienté vers la préservation de l'environnement et du « tourisme vert » dès les années 1990.

Au milieu des années 1990, un diagnostic de territoire est commandé par le syndicat du Lac qui gère cette ressource. Celui-ci induit une réorganisation du même syndicat en 1997. Deux structures intercommunales émaneront de sa dissolution : un syndicat intercommunal Dore-Forez (SIDF) qui se charge de la gestion des infrastructures du lac et dont le président, enseignant, est un acteur très sensible à l'éducation populaire, aux enjeux environnementaux et qui présidera des années plus tard le Parc Naturel Régional (PNR) du Livradois-Forez ; le syndicat intercommunal du Pays de Courpière (SIPC) qui se dote de compétences autour du développement d'un projet de territoire. Il s'agit des prémisses de la constitution de la nouvelle intercommunalité de projet qui se nommera plus tard la CC du Pays de Courpière (1999).

Un changement majeur marque cette période avec l'intégration dans le SIDF d'une structure nouvelle appelée « la Catiche » (en référence à la tanière des loutres), dont la mission est d'offrir des services d'éducation à l'environnement.

Années 2000. Un projet autour de l'environnement, l'agriculture et l'éducation des jeunes enfants

La CCPC s'inscrit pendant une décennie dans la mise en œuvre d'un projet territorial dont le cœur est l'attractivité et l'amélioration du cadre de vie. La nouvelle intercommunalité fait un choix politique fort, celui de la prise de compétence en « développement et aménagement social et culturel » qui couvre les questions éducatives enfance et jeunesse. Il s'agit du transfert depuis le niveau communal de la « compétence école et bâtiments ». Cela s'accompagne de la volonté de maintenir une cantine et le personnel associé dans chaque site. Cette position politique sur

l'éducation s'accompagne d'initiatives menées dans certaines écoles du territoire dès 2001, notamment en matière d'approvisionnement en produits biologiques pour la cantine. La création de la CCPC induit également une transformation du paysage de l'intercommunalité ; le SIDF est dissous en 2002 et avec lui, la transformation de la Catiche en Régie du Lac d'Aubusson, soit un organe autonome au niveau moral mais qui devient dépendant financièrement de la CC de Courpière.

En parallèle, cette séquence couvre deux générations de contractualisation avec le Conseil départemental qui permet de mettre en œuvre une politique de développement local orientée vers le développement durable. Si le premier Contrat local de développement (CLD) (2001-2006) finance peu d'actions relatives à la question agricole et alimentaire, à l'exception de la réalisation d'un diagnostic foncier agricole, le second CLD (2007-2011) développe en particulier deux grandes catégories de politiques : le développement agricole et le soutien à l'éducation via l'équipement en infrastructures et l'animation pédagogique autour de l'environnement. La politique agricole s'appuie sur le résultat du diagnostic foncier, faisant ressortir la nécessité de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, et amène le territoire à adhérer au réseau agricole foncier du Livradois⁶. Concernant la politique éducative, un programme d'amélioration des bâtiments permet d'engager la rénovation des restaurants scolaires et des écoles maternelles et primaires. La pérennisation de petites écoles dans chaque commune est un levier pour développer des politiques localisées d'approvisionnement local grâce à l'engagement du personnel des cantines scolaires.

6. Réseau mis en place par le PNR du Livradois-Forez qui permet de réaliser des veilles sur la libération du foncier agricole et l'accueil de porteurs de projets agricoles.

Années 2010. Un contexte favorable pour la construction d'un projet alimentaire territorial

À partir de 2010, le contexte national est favorable à la territorialisation des politiques alimentaires. Au niveau local, c'est un tournant pour la CCPC puisque les acteurs s'engagent dans un projet d'aménagement et de développement durable dont l'horizon est de 10 ans. Les ferments d'une politique alimentaire dans ce territoire sont des politiques éducative, environnementale et agricole qui contribuent toutes au projet de développement territorial.

Un des événements majeurs de cette séquence est l'intégration de la Catiche comme service d'éducation à l'environnement et au développement durable au sein de l'intercommunalité en 2011, puis la création d'un pôle éducation en 2013. Cette nouvelle organisation permet de faciliter les interactions entre les différents services (environnement, tourisme et éducation) et donne plus de visibilité aux choix politiques en matière d'éducation. Les thématiques stratégiques pour ce service sont l'alimentation durable, la biodiversité, les déchets, etc. La sensibilisation à l'alimentation durable dans les écoles portée par la Catiche bénéficie aussi de la présence d'une cantinière qui, par conviction et engagement personnels, introduit qualité (utilisation de produits biologiques et de proximité) et pédagogie dans ses menus. Une des plus-values de la mise en place des temps d'activités périscolaires, orientés vers l'alimentation durable, est l'identification d'un besoin de connaissances sur la présence de producteurs locaux. Un diagnostic permet alors d'établir des relations entre les producteurs locaux, Catiche et écoles.

La CC porte aussi une politique agricole locale qui l'amène à être la première à signer un contrat territorial d'agriculture durable avec le Conseil départemental (2014). Ces contrats permettent de soutenir l'installation d'agriculteurs désireux de s'inscrire

dans une dynamique de relocalisation de l'alimentation. La CC s'engage alors sur la constitution de réserves foncières avec des appels à porteurs de projets agricoles.

Le projet alimentaire de ce territoire est amorcé à partir d'une politique environnementale et touristique, d'éducation, de soutien à l'agriculture et aux démarches durables. Mais il ne deviendra explicite qu'à la faveur d'un « diagnostic alimentaire » réalisé par une association locale d'éducation à l'alimentation⁷. Cette activité rend le territoire visible pour d'autres acteurs économiques, publics ou associatifs comme pour les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur⁸ dans la région. En 2016, le territoire participe avec le PNR à une réponse à appel à projets du PNA pour mettre en œuvre un projet alimentaire territorial. Le périmètre est plus large, il couvre à la fois le PNR du Livradois-Forez et le PETR⁹ du Grand Clermont. Sur la même période, la CCPC s'intègre à l'exemple d'un ensemble d'intercommunalités rurales françaises dans une plus grande intercommunalité (Thiers Dore et Montagne). Ces deux mouvements réinterrogent les termes de la gouvernance alimentaire naissante dans ce territoire, qui réunissait acteurs institutionnels, acteurs éducatifs, de l'environnement et agricoles.

Analyse croisée des deux cas d'étude

L'analyse croisée des deux démarches souligne trois points majeurs qui documentent les processus de développement territorial à partir de la question alimentaire : le caractère intégrateur de l'alimentation dans

7. Sur un financement du programme national pour l'alimentation (PNA 2010-2013).

8. Un partenariat est développé entre une école d'ingénieurs et la CCPC. Il se déploie à travers l'organisation de visites de terrain et de modules de formation ingénieurs.

9. Pôle d'Équilibre Territorial et Rural.

l'émergence et le déroulement d'un projet de développement ; la place des différents acteurs et le rôle de certains acteurs clés ; les ressources territoriales activées et/ou créées dans le cadre de ces processus.

1. Processus d'intégration des enjeux territoriaux à partir de la question alimentaire

Dans les deux cas, l'intégration de différents enjeux sectoriels se réalise dans le temps. L'alimentation n'est pas un objet identifié comme une fin en soi à l'origine du processus. À la faveur d'un contexte de promotion de l'alimentation durable au niveau national et européen, elle devient un objet intégrateur, *faisant sens* pour les acteurs locaux. L'intégration est donc construite chemin faisant et constitue le résultat d'une convergence d'initiatives sectorielles. L'alimentation apparaît *a posteriori* comme un ciment autour duquel se réunit une diversité d'acteurs, un facteur de différenciation et un levier de développement territorial, sur lequel ils se projettent à moyen et long terme. Elle s'ancre dans un dispositif institutionnel dans lequel elle est centrale et fait converger plusieurs dimensions qui font système petit à petit : approvisionnement local des cantines, éducation à l'alimentation, réduction du gaspillage alimentaire, mais aussi un investissement autour de l'agriculture (installation d'agriculteurs développant des circuits de proximité).

Cependant, l'analyse des deux trajectoires montre que les formes de l'intégration divergent. Dans le cas de Courpière, la question alimentaire émerge progressivement des démarches de préservation de l'environnement et du cadre de vie. Dans le cas de Massiac, les enjeux patrimoniaux et culturels sont prégnants. L'intégration peut être « pilotée » par un seul acteur, public dans le cas de Courpière, à même de fédérer d'autres parties prenantes et de se doter de capacité d'organisation interne

à cet effet (exemple : réorganisation des services administratifs). L'intégration peut aussi résulter d'un rapprochement inédit de différentes catégories d'acteurs : acteurs publics et acteurs issus de la société civile, comme c'est le cas à Massiac. Cela montre que les démarches alimentaires peuvent émerger d'une multitude d'enjeux portés par divers acteurs, suivant les spécificités territoriales. Cela souligne le caractère fondamentalement multidimensionnel et transversal de l'alimentation (Sonnino et Spayde, 2014) qu'il est aujourd'hui important de reconnaître, dans la mesure où il peut constituer un levier pour le développement territorial.

2. Place des différents acteurs dans les processus et rôle de certains acteurs clés

Concernant les jeux d'acteurs, l'analyse des processus met en lumière la capacité des acteurs institutionnels à mobiliser les ressources territoriales pour faire émerger leur projet. Les institutions mobilisent les ressources organisationnelles et idéelles du territoire dans un premier temps, autant que des ressources extraterritoriales, confirmant, ce faisant, la capacité de certains acteurs locaux à se constituer comme acteurs intermédiaires. Ils font en effet le lien entre les ressources existantes du territoire, sont à même d'anticiper la création de nouvelles ressources et de saisir le contexte institutionnel et législatif comme un atout, un levier pour l'action. Dans le cas de Massiac, au fur et à mesure qu'évolue la place respective des questions agricoles et culturelles, des ajustements en matière de gouvernance se font. Nous passons d'une demande de la part de la collectivité à une délégation des compétences à la société civile organisée en association, jusqu'à une volonté de la collectivité de reprendre les rênes du projet en mobilisant les dispositifs adéquats (ex. projets LEADER) afin de lui donner une dimension plus transversale (programme

agricole, projet éducatif local). Dans le cas de Courpière, nous notons une forme de permanence dans la position des acteurs institutionnels dans un processus qui laisse malgré tout la place à la société civile et ses représentants. La Catiche a un rôle d'intermédiation mais une place particulière, car tantôt intégrée dans la sphère publique, puis associative, puis réintégrée dans la sphère institutionnelle, ce qui montre que les catégories d'acteurs classiques ne sont ni poreuses ni stables sur le terrain.

Au-delà du rôle majeur et formel de ces acteurs institutionnels, d'autres acteurs jouent un rôle fondamental dans le processus du fait de leur motivation, de leur conviction mais aussi de leurs compétences et savoir-faire professionnels. Ainsi, dans les réajustements fréquents de la Fête des Palhàs en matière de gouvernance, plusieurs acteurs apparaissent comme des acteurs clés, au-delà des compétences spécifiques à leur fonction : un président du bureau d'étude qui intègre tôt la question culturelle à celle des paysages agricoles, une présidente d'association du fait de ses qualités relationnelles, des habitants bénévoles lors des manifestations du fait de leur forte motivation. Dans le cas de Courpière, trois acteurs clés peuvent aussi être identifiés : une cantinière passionnée par son métier, un animateur à l'environnement qui produit de manière continue des innovations éducatives et, enfin, un élu qui assure le portage politique de l'alimentation durable sur son territoire. Au sein des actions collectives de développement territorial, certains acteurs se distinguent ainsi par le service particulier qu'ils peuvent rendre au collectif (Amblard *et al.*, 2018).

3. Ressources territoriales activées et/ou créées

Finalement, dans les deux cas, le processus analysé participe à l'identification et la spécification de ressources locales et à la création de nouvelles ressources territoriales.

Dans le cas de Massiac, de nombreuses ressources matérielles sont créées : réhabilitation des terrasses, nouveaux paysages, circuit touristique, installation d'agriculteurs sur le territoire. Les ressources idéelles créées, participant à renforcer l'identité du territoire, sont également nombreuses, et ce dès le début de la démarche : valorisation des savoir-faire, ancrage du territoire dans la culture occitane, actions culturelles dans les écoles, expositions, diffusion de connaissances et de valeurs dans le cadre des fêtes. Quant aux ressources organisationnelles, elles sont tout aussi fondamentales : création d'une association et sa montée en compétence (capacité de mobilisation des outils d'accompagnement), renforcement des réseaux associatifs locaux, renforcement des liens entre associations, collectivités territoriales et acteurs de l'éducation, émergence d'un projet agricole fort et réflexions naissantes sur la mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial.

Concernant Courpière, le « lac de barrage » est très tôt spécifié comme une ressource pour le développement du territoire. Les ressources créées sont principalement d'ordre organisationnel sur l'ensemble de la démarche et correspondent à une montée en compétence des services de la CC, notamment en matière d'éducation à l'environnement, la « Catiche » devenant une référence régionale en la matière. Ces nouvelles ressources correspondent également au partenariat entre services de la CC, qui interagissent autour de l'alimentation et du développement durable (agricole, environnement, éducation, aménagement). Le partenariat est aussi effectif entre acteurs du territoire et avec les autres niveaux d'organisation territoriale. En somme, ce sont de nouvelles interactions entre acteurs publics et acteurs du marché mais aussi entre acteurs publics et société civile dans la mesure où les premiers répondent aux besoins des seconds via la construction de politiques d'approvisionnement de proximité

(Wiskerke, 2009). Il convient également de noter la création de ressources idéelles : Courpière se construit une identité territoriale autour des enjeux de durabilité et de mise en œuvre de pratiques associées. Mais c'est aussi la construction d'une identité d'action, d'une légitimité sur la question alimentaire qui se fait chemin faisant : les acteurs témoignent de la multiplication des sollicitations pour un partage d'expériences sur leur projet alimentaire, de sollicitation de la formation en matière d'éducation à l'alimentation durable.

Dans les deux cas, nous rejoignons une caractéristique des processus de développement territorial en matière d'*empowerment* vu comme un renforcement de la capacité des acteurs à faire des choix et à les transformer en actions et résultats désirés (Alsop et Heinsohn, 2005). Il semble que l'alimentation détient un pouvoir d'accélération des processus de développement car elle appellerait à la fois un *empowerment* « individuel » (bénévoles, producteurs, cantinière, élus) mais aussi « collectif » (association, institution) (Klein, 2006).

*

* *

Dans cet article, nous mettons en avant la capacité de l'alimentation à constituer un levier de développement des territoires ruraux sur la base de l'analyse croisée de deux démarches de développement territorial en Auvergne. Nous montrons en quoi l'alimentation peut être un levier à partir d'un jeu d'intégration progressive de différents enjeux sectoriels, qui induit l'élargissement du cercle des acteurs traditionnels du développement territorial pour inclure de nouveaux acteurs. L'analyse souligne aussi les ressorts classiques de ces processus de développement : l'activation de ressources territoriales idéelles, matérielles

et organisationnelles ; la capacité des acteurs institutionnels et de la société civile à allier ces ressources avec les dispositifs disponibles et à se saisir des dynamiques à l'échelle supra-territoriale ; la participation, enfin, de certains acteurs clés, qui par leur double capacité d'ancrage territorial et d'ouverture, peuvent contribuer à accommoder, intégrer différents acteurs et/ou enjeux, ou faciliter l'ensemble de la démarche.

Cependant, l'analyse montre que la question de l'alimentation, sa territorialisation, sa prise en charge par les acteurs du territoire, est relativement récente, du moins sa reconnaissance. En conséquence, pour approfondir la capacité de l'alimentation à faire levier pour le développement des territoires ruraux, il est nécessaire de se pencher sur les modalités concrètes de gouvernance territoriale mises en place. Celles-ci sont encore peu stabilisées dans les deux cas d'étude, notamment parce que l'intégration est toujours en construction et que les cadres organisationnels sont mouvants (élargissement des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017). Ces transformations organisationnelles bousculent les arrangements précédents et supposent des renégociations des stratégies territoriales. Tout cela plaide pour un effort de recherche sur la territorialisation de l'alimentation dans les espaces ruraux et ses effets en matière de reconfiguration des systèmes d'acteurs et de transformation des espaces. ■

Les résultats présentés dans cet article sont issus du projet de recherche INVENTER, du programme PSDR Auvergne 2015-2020, financé par l'INRA, l'Irstea et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. Les auteures remercient Jessica Thoni pour sa contribution à cette recherche.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alsop R., Heinsohn N. (2005). *Measuring Empowerment in Practice: Structuring Analysis and Framing Indicators World Bank Policy Research*. Working Paper, 123 p.
- Ambland L., Berthomé K., Houdart M., Lardon S. (2018). L'action collective dans les territoires. Questions structurantes et fronts de recherche. *Géographie, économie, société*, vol. 20, n° 2, pp. 227-249.
- Angeon V., Moquay P., Lardon S., Loudiyi S., Poss Y., Pivot J.-M., Caron A. (2007). Le développement territorial : principes et méthodes. In Lardon S., Moquay P., Poss Y., *Développement territorial et diagnostic prospectif : réflexions autour du Viaduc de Millau*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, pp. 27-59.
- Baudelle G., Guy C., Mérenne-Schoumaker B. (2011). *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 281 p.
- Bidart C., Brochier D., Correia L., Garnier J., Gilson A., Longo M.-E., Mendez A., Mercier D., Oiry E., Pascal A., Pérocheau G., Tchobanian R. (2010). Le système et la méthode. *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*. Mendez A., Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, pp. 219-242.
- Billion C. (2017). La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France. *Géocarrefour*, vol. 91, n° 4, <http://journals.openedition.org/geocarrefour/10288>.
- Bognon S., Marty P. (2015). La question alimentaire dans l'action publique locale. Analyse croisée des trajectoires municipales de Paris et de Brive-la-Gaillarde. *Vertigo*, vol. 15, n° 2, <http://journals.openedition.org/vertigo/16401>.
- Brand C. (2015). *Alimentation et métropolisation : repenser le territoire à l'aune d'une problématique vitale oubliée*. UMR 5194, Laboratoire PACTE, Université Grenoble Alpes, Doctorat, 656 p.
- Campagne P., Pecqueur B. (2014). *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*. Paris, Ch.-L. Mayer, 268 p.
- Candel J. J. L. (2014). Food Security Governance: A Systematic Literature Review. *Food Security*, n° 6, pp. 585-601.
- Deffontaines J. P., Marcelpoil E., Moquay P. (2001). Le développement territorial : une diversité d'interprétations. In Lardon S., Maurel P., Piveteau V. *Représentations spatiales et développement territorial*. Paris, Hermès, pp. 39-56.
- Di Méo G., Buléon P. (2005). *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*. Paris, A. Colin, 304 p.
- Dubuisson-Quellier S. (2009). *La consommation engagée « Contester »*. Paris, Presses de Sciences Po, 143 p.
- Gumuchian H., Pecqueur B. (2007). *La ressource territoriale*. Paris, Economica, 252 p.
- Hilal M., Barczak A., Tourneau F. P., Schaeffer Y., Houdart M., Cremer-Schulte D. (2011). *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM)*. Rapport DATAR, Paris.
- Hinrichs C. C. (2014). Transitions to Sustainability: A Change in Thinking About Food Systems Change? *Agriculture and Human Values*, vol. 31, n° 1, pp. 143-155.
- Janin G., Peyrache-Gadeau V., Landel P. A., Perron L., Lapostolle D., Pecqueur B. (2015). L'approche par les ressources : pour une vision renouvelée des rapports entre économie et territoire. In Torre A., Vollet D., *Partenariats pour le développement territorial*, Versailles, Quae, pp. 149-164.
- Jouve A.-M., Vianney G. (2012). Évolution des usages et des droits sur la terre en espace périurbain : conséquences sur l'agriculture (cas de cinq communes des Alpes du Nord). In Papy F., Mathieu N., Férault C., *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*, Versailles, Quae, pp. 23-39.
- Klein J.-L. (2006). De l'initiative locale au développement territorial : une perspective synthétique. In Simard M. et al. (dir.), *Inégalités, démocratie et développement : des enjeux pour la gouvernance des*

- territoires locaux et régionaux*, Rimouski, CRDT, pp. 143-164.
- Laganier R., Villalba B., Zuideau B. (2002). Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire. *Développement durable et territoires*, Dossier 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/774>.
- Lamine C. (2012). « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux. *Terrains et Travaux*, n° 20, pp. 193-156.
- Lamine C., Renting H., Rossi A., Han Wiskerke J. S. C., Brunori G. (2012). Agri-Food systems and territorial development: Innovations, new dynamics and changing governance mechanisms. *Farming Systems Research into the 21st Century: The New Dynamic*, Springer Netherlands, pp. 229-256.
- Lardon S., Loudiyi S. (2014). Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales. *Géocarrefour*, vol. 89, n° 1-2, pp. 3-10.
- Lardon S., Tonneau J.-P., Raymond R., Chia E., Caron P. (2008). Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. *Noroi*, vol. 209, n° 4, pp. 17-36.
- Loudiyi S. (2008). Le SCoT, instrument de gouvernance territoriale ? La conduite locale de la concertation durable en agriculture. *Noroi*, vol. 209, n° 4, pp. 37-56.
- Loudiyi S., Houdart M., Guéringer A. (2011). L'agriculture comme ressource territoriale dans un territoire charnière ? Illustration à partir du cas de Billom St-Dier-Auvergne. In Resmini L., Torre A., *Competitività territoriale : determinanti e politiche*, Milan, Associazione italiani di scienze regionali, FrancoAngeli, pp. 315-335.
- Mansfield B., Mendes W. (2013). Municipal Food Strategies and Integrated Approaches to Urban Agriculture: Exploring Three Cases From the Global North. *International Planning Studies*, vol. 18, n° 1, pp. 37-60.
- Margetic C. (2001). Vers une nouvelle territorialisation des agro-filières : quelques exemples en Nord-Picardie, In Berger A. (dir.), *Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales*, Montpellier, CNRS/Université Paul-Valéry, pp. 551-560.
- Mendez A. C. (2010). *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*. Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 260 p.
- Mercier D., Oiry E. (2010). Le contexte et les ingrédients dans l'analyse de processus : conceptualisation et méthode. In Mendez A., *Processus, concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales*. Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, pp. 29-42.
- Moragues-Faus A. (2016). Revisiting Food Studies From a political Ecology Perspective: Lessons from Mediterranean Agri-Food Systems. *Agriculture, Environment and Development*. Cham, Springer, pp. 59-90.
- Muchnik J., Sautier D. (1998). *Systèmes agro-alimentaires localisés et construction de territoires*. Paris, CIRAD, 46 p.
- Pettigrew A. M. (1997). What is a processual analysis? *Scandinavian Journal of Management*, vol. 13, n° 4, pp. 337-348.
- Peyrache-Gadeau V., Perron L. (2010). Le paysage comme ressource dans les projets de développement territorial. *Développement durable et territoire*, vol. 1, n° 2, 16 p.
- Poulot M. (2014). Histoires d'AMAP franciliennes : quand manger met le local dans tous ses états. *Territoire en mouvement. Revue de géographie et d'aménagement*, n° 22, pp. 40-53.
- Renting H., Wiskerke J. S. C. (2010). *New emerging role for public institutions and civil society in the promotion of sustainable local agro-food systems*. 9th European IFSA Symposium, Vienne, Autriche, pp. 1902-1912.
- Sage C. (2014). Tre transition movement and food sovereignty: from local resilience to global engagement in food system transformation. *Journal of Consumer Culture*, vol. 14, n° 2, pp. 254-275.
- Senil N., Landel P. A. (2016). De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale. In Glon E., Pecqueur B., *Au cœur des territoires créatifs, Proximités et ressources territoriales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 237-246.

L'alimentation comme levier de développement territorial ?

- Sonnino R., Faus A. (2014). Sustainable Food Security: An Emerging Research and Policy Agenda. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, vol. 21, n° 1, pp. 173-188.
- Sonnino R., Marsden T., Moragues-Faus A. (2016). Relationalities and Convergences in Food Security Narratives: Towards a Place-based Approach. *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 41, n° 4, pp. 477-489.
- Sonnino R. (2014). The new geography of food security: exploring the potential of urban food strategies. *The Geographical Journal*, vol. 182, n° 2, pp. 190-200.
- Sonnino R., Spayde J. (2014). The 'New Frontier'. In Marsden T., Morley A., *Sustainable Food Systems: Building a New Paradigm*, Londres, Earthscan, pp. 86-206.
- Thoni J. (2016). *Initiatives collectives d'alimentation durable en Auvergne*. AgroSup, Dijon, Mémoire de fin d'études, 88 p.
- Torre A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, vol. 17, n° 3, pp. 273-288.
- Wiskerke J. S. C. (2009). On places lost and places regained: Reflections on the alternative food geography and sustainable regional development. *International Planning Studies*, vol. 14, n° 4, pp. 369-387.